





restaurations des terrains en montagne
direction départementale de l'agriculture et de la forêt

PROJET



Préfecture de l'ISERE

Commune d'HUEZ

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond topographique)

Légende :

| Niveau de contraintes * | Nature du risque ** |
|---|---|
| R Zones d'interdictions | m : marécages |
| B Zones de projet possible sous maîtrise collective | T, t : crues des torrents et des rivières torrentielles |
| V Zones de contraintes faibles | V, v : ruissellement sur versant*** |
| G, g Zones de contraintes faibles | G, g : glissements de terrain |
| P, p1, p2 Zones de contraintes faibles | P, p1, p2 : chutes de pierres |
| A, A1, A2, a Zones de contraintes faibles | A, A1, A2, a : avalanches |
| Zones sans contrainte spécifique | |

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

- * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
- ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

*** L'ensemble du territoire est concerné par une contrainte "Bv", non représentée sur la carte.

..... Limite communale

----- Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/5000

Réalisation : Alp'Géorisques

Edition : Alp'Géorisques

Etabli le : Mars 2000

Modifié le :

Echelle : 1/10000